

# CLASSEMENTS CONTENTIEUX (MAI 2018 - MAI 2019)

## Classement des cabinets d'avocats en **contentieux financier, boursier et réglementaire AMF**

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie, les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
<b>Cleary Gottlieb Steen &amp; Hamilton</b>	Jean-Yves Garaud
<b>Darrois Villey Maillot Brochier</b>	Emmanuel Brochier, Cyril Bonan, Nicolas Menesson, Jean-Michel Darrois, Laurent Aynès, Christophe Ingrain, Matthieu Brochier, Carine Dupeyron
<b>De Pardieu Brocas Maffei</b>	Patrick Jaïs, Paul Talbourdet, Cédric Chanas, Ségolène Coiffet, Philippe Dubois, Dominique Lefort
<b>Gide</b>	Jean-Guillaume de Tocqueville, Bruno Quentin, Stéphane Puel, Jean-Philippe Pons-Henry
<b>Kramer Levin</b>	Marie-Christine Fournier-Gille, Dominique Penin, Hugues Bouchetemple, Hubert de Vauplane
<b>Herbert Smith Freehills</b>	Antoine Juaristi, Hubert Segain, Christopher Theris, Clément Dupoirier, Jonathan Mattout

★★★★	
<b>Allen &amp; Overy</b>	Denis Chemla, Erwan Poisson
<b>Dethomas Peltier Juvigny &amp; Associés</b>	Arthur Dethomas, Frédéric Peltier
<b>Freshfields Bruckhaus Deringer</b>	Dimitri Lecat, Stéphane Bénouville
<b>Hogan Lovells</b>	Julien Martinet
<b>Jeantet</b>	Martine Samuelian, Frank Martin Laprade
<b>Jones Days</b>	Frédéric Gros, Philippe Goutay
<b>Paul Hastings</b>	Philippe Bouchez El Ghozi, Nicolas Faguer
<b>Simmons &amp; Simmons</b>	Eric Boillot, Thierry Gontard
<b>Viguié Schmidt &amp; Associés</b>	Yves Schmidt, Nicolas Viguié
<b>White &amp; Case</b>	Philippe Métais (1)

★★★	
<b>Altana</b>	Valérie Lafarge-Sarkozy, Guillaume Forbin, Julien Balensi
<b>Clifford Chance</b>	Diego de Lammerville, Thibaud d'Alès, Thomas Baudesson
<b>Davis Polk</b>	Christophe Perchet
<b>Dentons</b>	Aurélien Chardeau, Christine Sévère
<b>Eversheds Sutherland</b>	Rémi Kleiman, Sophie Scemla
<b>Laude Esquier Champey</b>	Olivier Laude, Richard Esquier, Victor Champey, Nathalie Karpik
<b>LPA-CGR</b>	Xavier Clédat, Arnaud Molinier
<b>Skadden</b>	Valentin Autret
<b>Taylor Wessing</b>	Paul-Albert Iweins, Philippe Glaser, Benoît Goulesque-Monaux
<b>Veil Jourde</b>	Jean Veil, Georges Jourde, Emmanuel Rosenfeld, Eric Deubel, François Esclatine, Yankel Bensoussan
<b>Visconti Grundler</b>	Julien Visconti

★★	
<b>Artemont</b>	Arnaud de Barthès de Montfort, François Berthod
<b>August Debouzy</b>	Marie Danis, Benjamin Van Gaver
<b>Baker McKenzie</b>	Jean-Dominique Touraille, Eric Borysewicz, Katia Boneva-Desmicht
<b>BCTG Avocats</b>	Augustin Nicolle, Séverin Kullmann
<b>Carbonnier Lamaze Rasle</b>	Edouard de Lamaze, Jean-Hugues Carbonnier, Fanny Desclozeaux, Dorothee de Bernis
<b>CMS Francis Lefebvre Avocats</b>	Jérôme Sutour
<b>Coblence &amp; Associés</b>	Benjamin Magnet, Ludovic Dorès
<b>CVML</b>	Philippe Lauzeral, Thierry Cotty, Alain Zahlan de Cayetti
<b>Dechert</b>	Laurent Martinet, Jacques Sivignon
<b>Delsol Avocats</b>	Alexis Chabert
<b>FTPA</b>	Serge-Antoine Tchekhoff, Robert Corcos, Bruno Robin, Edouard Fabre, Guillaume Berruyer, Laurence Lepinoix, Emmanuel d'Antin, Rajeev Sharma Fokeer
<b>Gibson Dunn</b>	Jean-Pierre Farges, Eric Bouffard, Pierre-Emmanuel Fender
<b>Ginestí Magellan Paley-Vincent</b>	Philippe Ginestí, Yves Ardaillou, François Devedjian
<b>Latham &amp; Watkins</b>	Fabrice Fages, Myria Saarinen
<b>Morgan Lewis</b>	Alexandre Bailly, Xavier Haranger
<b>PBA - Pech de Laclause, Bathmanabane &amp; Associés</b>	Arnaud Péricard, Maximilien Mattéoli
<b>Racine</b>	Valérie Foudriat-Fernandez
<b>Reinhart Marville Torre</b>	Antoine Dérot, Jean Reinhart, Marc Susini
<b>Willkie Farr &amp; Gallagher</b>	Dominique Mondoloni, Grégoire Bertrou
<b>Winston &amp; Strawn</b>	Gilles Bigot, Jérôme Herbet, Mathilde Lefranc-Barthe, Sara Susnjar

★	
<b>Bird &amp; Bird</b>	Marion Barbier, Nicolas Morelli, Anne-Florence Raducault
<b>Delsol Avocats</b>	Alexis Chabert
<b>Dolidon Partners</b>	Guillaume Dolidon, Brice Cotteret
<b>Kalliopé</b>	Nicolas Contis, Karen Leclerc
<b>Kiejman &amp; Marembert</b>	Thierry Marembert, Paul Le Fèvre, Georges Kiejman
<b>Lerins &amp; BCW</b>	Antoine Camus, Christine Vialars
<b>Mayer Brown</b>	Nathalie Morel
<b>Rossi Bordes</b>	Dominique Bordes
<b>Teynier Pic</b>	Eric Teynier, Laurence Kiffer, Pierre Pic, Raphaël Kaminsky, Shaparak Saleh
<b>UGGC</b>	Charles-Emmanuel Prieur, Stéphan Alamovitch
<b>Stehlin &amp; Associés</b>	Léopold Farque, Marc Pierre Stehlin

(1) Diane Lamarche a rejoint l'équipe en avril 2019

## Classement des cabinets d'avocats en **contentieux**

**d'acquisition** (post-acquisition, pré-acquisition, conflits entre actionnaires, mise en jeu garantie de passif, ajustement de prix).

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
<b>Cleary Gottlieb Steen &amp; Hamilton</b>	Jean-Yves Garaud, Claudia Annacker
<b>Darrois Villey Maillot Brochier</b>	Emmanuel Brochier, Cyril Bonan, Jean-Michel Darrois, Laurent Aynès, Christophe Ingrain, Matthieu Brochier, François Kopf, Nicolas Menesson, Carine Dupeyron
<b>Dethomas Peltier Juvigny &amp; Associés</b>	Arthur Dethomas, Frédéric Peltier
<b>Weil, Gotshal &amp; Manges</b>	Didier Malka

★★★★	
<b>Gide</b>	Bruno Quentin, Jean-Philippe Pons-Henry
<b>Laude Esquier Champey</b>	Olivier Laude, Richard Esquier, Victor Champey, Nathalie Karpik
<b>Paul Hastings</b>	Philippe Bouchez El Ghozi, Nicolas Faguer
<b>Reinhart Marville Torre</b>	Marc Susini, Louis-Marie Absil, Antoine Dérot, Jérôme Marsaudon
<b>Veil Jourde</b>	Jean Veil, Georges Jourde, Emmanuel Rosenfeld, Pierre-François Veil, Yankel Bensoussan, Marie Errera
<b>Viguié Schmidt &amp; Associés</b>	Yves Schmidt, Nicolas Viguié

★★★	
<b>August Debouzy</b>	Marie Danis, Benjamin Van Gaver
<b>Baker McKenzie</b>	Jean-Dominique Touraille, Eric Borysewicz, Katia Boneva-Desmicht
<b>BGB &amp; Associés</b>	Daphné Bès de Berc, Alexandre Gaudin
<b>Clifford Chance</b>	Diego de Lammerville, Thibaud d'Alès, Thomas Baudesson
<b>Coblence &amp; Associés</b>	Benjamin Magnet, Ludovic Dorès, Alexandre Brugère
<b>Chatain &amp; Associés</b>	Antoine Chatain
<b>Davis Polk</b>	Christophe Perchet
<b>Dechert</b>	Laurent Martinet, Jacques Sivignon
<b>De Pardieu Brocas Maffei</b>	Paul Talbourdet, Patrick Jaïs, Cédric Chanas, Ségolène Coiffet, Philippe Dubois, Dominique Lefort
<b>Eversheds Sutherland</b>	Rémi Kleiman
<b>Fieldfisher</b>	Bruno Paccioni, Philippe Netto
<b>FTPA</b>	Serge-Antoine Tchekhoff, Robert Corcos, Bruno Robin, Edouard Fabre, Guillaume Berruyer, Laurence Lepinoix, Emmanuel d'Antin, Rejeev Sharma Fokeer
<b>Gibson Dunn</b>	Jean-Pierre Farges, Eric Bouffard, Pierre-Emmanuel Fender
<b>Ginestié Magellan Paley-Vincent</b>	Philippe Ginestié, Yves Ardaillou, François Devedjian
<b>Lacourte Raquin Tatar</b>	Alexis Le Lièpvre, Jean-Jacques Raquin, Serge Tatar
<b>Lantourne &amp; Associés</b>	Maurice Lantourne, Kristell Cattani, Flavie Hannoun
<b>McDermott Will &amp; Emery</b>	Alexis Werl, Aymeric Discours
<b>Racine</b>	Bruno Cavalié, Laurent Jourdan
<b>Skadden</b>	Valentin Autret
<b>Willkie Farr &amp; Gallagher</b>	Dominique Mondoloni, Grégoire Bertrou
<b>Winston &amp; Strawn</b>	Gilles Bigot, Anne-Carine Ropars-Furet, Mathilde Lefranc-Barthe

★★	
<b>Altana</b>	Valérie Lafarge-Sarkozy, Julien Balensi, Michel Jockey
<b>Aramis</b>	Benjamin May, Cédric de Pouzilhac, Aurélien Condomines
<b>Artemont</b>	Arnaud de Barthès de Montfort, François Berthod
<b>Axten</b>	Rémi Hanachowicz, Julie Degenève
<b>AyacheSalama</b>	Michel Ayache
<b>BCTG Avocats</b>	Augustin Nicolle, Séverin Kullmann
<b>BG2V</b>	Roland Guény, Hervé de Kervasdoué, Stanislas Richoillez, Camille de Verdelhan
<b>Bird &amp; Bird</b>	Marion Barbier, Nicolas Morelli, Anne-Florence Raducault, Jalal El Ahdab, Jean Tamalet
<b>Carbonnier Lamaze Rasle</b>	Edouard de Lamaze, Jean-Hugues Carbonnier, Fanny Desclozeaux, Dorothee de Bernis
<b>Charles Russell Speechlys</b>	Frédéric Jeannin
<b>CMS Francis Lefebvre Avocats</b>	Jean-Fabrice Brun, Olivier Kuhn
<b>CVML</b>	Philippe Lauzeral, Thierry Cotty, Alain Zahlan de Cayetti
<b>Delsol Avocats</b>	Alexis Chabert, Pierre-Marie Durade-Replat, Stéphane Perrin
<b>Dolidon Partners</b>	Guillaume Dolidon, Brice Cotteret, Catherine Stracchi, Céline Gris
<b>Joffe &amp; Associés</b>	Tehani Goy, Fabrice Hercot
<b>Herbert Smith Freehills</b>	Clément Dupoirier, Antoine Juaristi
<b>Kalliopé</b>	Nicolas Contis, Karen Leclerc
<b>Kramer Levin</b>	Marie-Christine Fournier-Gille, Dominique Penin, Jean-Marc Desaché, Alexander Marquardt, Antoine Paszkiewicz, Marco Plankensteiner
<b>Latham &amp; Watkins</b>	Fabrice Fages, Myria Saarinen
<b>Lerins &amp; BCW</b>	Laurent Bernet, Antoine Camus, Laurent Garrabos, Christine Vialars
<b>LPA-CGR</b>	Xavier Clédat, Arnaud Molinier
<b>PBA - Pech de Laclause, Bathmanabane &amp; Associés</b>	Arnaud Péricard, Maximilien Mattéoli
<b>Reed Smith</b>	Benoît Charot, Daniel Kadar
<b>Rossi Bordes</b>	Dominique Bordes
<b>Simon Associés</b>	Sophie Nayrolles, David Pitoun
<b>STCPartners</b>	Janine Franceschi-Bariani, Lionel Jung-Allegret, Jean-Bernard Thomas
<b>Stehlin &amp; Associés</b>	Léopold Farque, Marc Pierre Stehlin
<b>Taylor Wessing</b>	Philippe Glaser, Paul-Albert Iweins
<b>Teynier Pic</b>	Eric Teynier, Laurence Kiffer, Pierre Pic, Raphaël Kaminsky, Shaparak Saleh
<b>White &amp; Case</b>	Philippe Métais

★	
<b>Bersay &amp; Associés</b>	Jérôme Bersay, Frédéric Flatrès
<b>Kiejman &amp; Marembert</b>	Thierry Marembert, Georges Kiejman, Paul Le Fèvre
<b>K&amp;L Gates</b>	Louis Degos, Charlotte Baillot
<b>Jones Days</b>	Ozan Akyurek, Elie Kleiman
<b>Mayer Brown</b>	Nathalie Morel
<b>Simmons &amp; Simmons</b>	Jacques-Antoine Robert, Eric Boillot, Etienne Kowalski, Thierry Gontard, Guillaume Faure
<b>UGGC</b>	Julien Mayeras, Charles-Emmanuel Prieur, Jean-Jacques Uettwiller, David Gordon-Krief

## Classement des cabinets d'avocats en **contentieux des produits défectueux et des sinistres**

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
<b>Hogan Lovells</b>	Cécile Derycke, Christine Gateau, Christelle Coslin
<b>Simmons &amp; Simmons</b>	Jacques-Antoine Robert, Etienne Kowalski, Alexandre Regniault

★★★★	
<b>Altana</b>	Valérie Lafarge-Sarkozy, Guillaume Forbin, Julien Balensi, Armand Aviges
<b>August Debouzy</b>	Alexandra Cohen-Jonathan
<b>Baker McKenzie</b>	Jean-Dominique Touraille, Eric Borysewicz, Katia Boneva-Desmicht
<b>DLA Piper</b>	Vonnick Le Guillou, Bruce Mee
<b>HFW</b>	Pauline Arroyo, Guillaume Brajeux, Timothy Clemens-Jones, Olivier Purcell, Stanislas Lequette, Stéphanie Schweitzer, Iris Vögeding, Vincent Bénézech
<b>Kramer Levin</b>	Renaud Dubois, Reid Feldman, Marco Plankensteiner
<b>Reed Smith</b>	Benoît Charot, Daniel Kadar

★★★	
<b>BCTG Avocats</b>	Diane Mouratoglou, Augustin Nicolle
<b>Bird &amp; Bird</b>	Marion Barbier, Nicolas Morelli
<b>Courrégé Foreman</b>	Mauricia Courrégé, Simon Foreman
<b>Chatain &amp; Associés</b>	Antoine Chatain
<b>Dechert</b>	Laurent Martinet, Jacques Sivignon
<b>Eversheds Sutherland</b>	Rémi Kleiman
<b>Fieldfisher</b>	Brigitte Daille-Duclos
<b>FTPA</b>	Serge-Antoine Tchekhoff, Robert Corcos, Bruno Robin, Edouard Fabre, Guillaume Berruyer, Laurence Lepinoix, Emmanuel d'Antin, Rejeev Sharma Fokeer
<b>Gibson Dunn</b>	Jean-Pierre Farges, Eric Bouffard, Pierre-Emmanuel Fender
<b>HW&amp;H</b>	Béatrice Deshayes, Dominique Heintz, Michel Wolfer
<b>Jones Days</b>	Ozan Akyurek, Elie Kleiman, Françoise Labrousse
<b>K&amp;L Gates</b>	Charlotte Baillot
<b>LPA-CGR</b>	Xavier Clédat, Gilles Gassenbach, Alexia Eskinazi, Arnaud Molinier, Emmanuel Tricot
<b>PBA - Pech de Laclause, Bathman-abane &amp; Associés</b>	Catherine Popineau-Dehaullon, Philippe Pech de Laclause
<b>Stephenson Harwood</b>	Barthélémy Cousin, Nicolas Demigneux
<b>Kalliopé</b>	Nicolas Contis, Karen Leclerc
<b>Skadden</b>	Valentin Autret, Olivier Diaz
<b>Soulez Larivière &amp; Associés</b>	Daniel Soulez Larivière, Astrid Mignon Colombet, Aurélia Grignon, Capucine Lanta de Bérard

★ ★	
<b>Aramis</b>	Benjamin May, Cédric de Pouzilhac, Aurélien Condomines
<b>Axten</b>	Rémi Hanachowicz, Julie Degenève
<b>Clifford Chance</b>	Diego de Lammerville, Thibaud d'Alès, Thomas Baudesson
<b>Delsol Avocats</b>	Stéphane Perrin
<b>Dentons</b>	Séverine Hotellier, Christine Sévère (1)
<b>McDermott Will &amp; Emery</b>	Alexis Werl, Aymeric Discours
<b>Morgan Lewis</b>	Alexandre Bailly, Xavier Haranger
<b>Laude Esquier Champey</b>	Olivier Laude, Richard Esquier, Nathalie Karpik
<b>Leno Avocats</b>	Béatrice Fleuris, Laura Dubois
<b>Lerins &amp; BCW</b>	Laurent Bernet, Laurent Garrabos, Arnaud Picard
<b>Reinhart Marville Torre</b>	Agathe Moreau
<b>Taylor Wessing</b>	Pierre-Olivier Leblanc, Paul-Albert Iweins, Benoît Goulesque-Monaux
<b>Teynier Pic</b>	Eric Teynier, Laurence Kiffer, Pierre Pic, Raphaël Kaminsky, Shaparak Saleh
<b>UGGC</b>	Sylvie Welsch, Jean-François Canat, Michel Ponsard, Sophie Erignac-Godefroy
<b>Vigo</b>	Christine Carpentier, Julien Cheval

★	
<b>Bersay &amp; Associés</b>	Jérôme Bersay, Frédéric Flatrès
<b>Coblence &amp; Associés</b>	Benjamin Magnet
<b>CMS Francis Lefebvre Avocats</b>	Jean-Fabrice Brun, Olivier Kuhn
<b>CVML</b>	Philippe Lauzeral, Thierry Cotty
<b>Herbert Smith Freehills</b>	Clément Dupoirier, Jonathan Mattout
<b>Latham &amp; Watkins</b>	Fabrice Fages, Myria Saarinen
<b>Mayer Brown</b>	Nathalie Morel
<b>Paul Hastings</b>	Philippe Bouchez El Ghozi, Nicolas Faguer, Pierre Kirch
<b>STCPartners</b>	Janine Franceschi-Bariani, Lionel Jung Allegret, Jean-Bernard Thomas
<b>Stehlin &amp; Associés</b>	Léopold Farque, Marc Pierre Stehlin
<b>White &amp; Case</b>	Philippe Métais, Carine Piadé

(1) Frédérique de La Chapelle a rejoint le cabinet en février 2019 en provenance d'Eversheds Sutherland

# Les équipes contentieuses sont sur le pont

**«Compliance» et «conformité» sont devenus les nouveaux mots clés des entreprises qui n'en finissent plus d'intégrer les dernières législations. Retour sur l'activité et les mouvements marquants de ces douze derniers mois en contentieux et droit pénal des affaires.**

**A**près Sapin 2, et ses dispositions de lutte contre la corruption, le RGPD est venu renforcer les obligations en matière de protection des données personnelles. Point commun entre les deux textes, ce n'est pas simplement l'infraction qui est sanctionnée, mais aussi le défaut de mise en conformité. Quant à la loi sur le secret des affaires, si l'absence de protection n'est pas sanctionnable en soi, elle demeure toutefois un risque. Risque que l'entreprise se fasse dérober un secret des affaires sans pouvoir demander réparation.

De nouvelles règles, et de nouveaux manquements en perspective, qui viennent nourrir le flot de dossiers en contentieux. Les autorités indépendantes (AFA, CNIL, AMF, ACPR, etc.) développent ainsi un contentieux autonome, duquel découle souvent un contentieux judiciaire, les parties s'appuyant parfois sur une décision administrative pour initier une action devant le tribunal. «Il arrive également que les deux procédures soient menées en parallèle, relève un avocat. Dans ce cas, il est important de veiller à ce que la stratégie judiciaire ne nuise pas à la procédure administrative. Les clients sont incités à faire preuve de bonne foi afin de ne pas se contredire.»

## La fraude fiscale toujours en ligne de mire

Certains experts prédisent également une future hausse des affaires de pénal fiscal en raison de la modification du «verrou de Bercy» prévue par la loi du 23 octobre 2018. Celle-ci oblige l'administration fiscale à informer le parquet de tous les faits qui ont conduit à l'application de majorations sur des droits dont le montant est supérieur à 100 000 euros. Pour les dossiers les plus importants de fraude fiscale, c'est donc désormais le procureur de la République qui décidera de l'opportunité, ou non, de poursuivre. Une illustration supplémentaire de la volonté politique de combattre la fraude fiscale ; volonté dont UBS a également fait les frais. La banque suisse a été condamnée en première instance à verser 3,7 milliards d'euros d'amende pour démarchage bancaire illicite et

blanchiment aggravé de fraude fiscale.

Si l'affaire est loin d'être terminée, l'établissement ayant interjeté appel, elle est perçue, par certains, comme une tentative du Parquet national financier d'inciter les entreprises à signer les CJIP (conventions judiciaires d'intérêt public). Pour rappel, des discussions avaient eu lieu entre la banque et l'autorité judiciaire, sans toutefois que la transaction n'aboutisse, faute d'accord sur le montant de l'amende. Mais selon les rumeurs de marché, le montant proposé aurait pourtant été bien inférieur à celui infligé par le tribunal... «Le jugement UBS va inciter encore davantage les entreprises à essayer de recourir à des CJIP, souligne un associé. Elles risquent de subir une pression accrue pour accepter ce type d'accord.» Si la transaction pénale semble clairement être «dans l'air du temps», elle n'est toutefois pas adaptée à toutes les situations, comme le rappelle un autre expert de la matière : «L'intérêt de la CJIP dépend aussi de l'activité de l'entreprise : est-elle présente sur les marchés publics ? A-t-elle une activité aux Etats-Unis ? Les enjeux diffèrent selon les réponses.» Autant d'éléments qu'il faut donc prendre en compte pour définir la stratégie judiciaire.

## Quelques mouvements en pénal

Du côté des équipes, quelques renforcements sont à relever avec, en pénal, l'arrivée en décembre dernier de Jean Tamalet au sein de **Bird & Bird**. Accompagné de son équipe, composée de deux collaborateurs, il intervient sur des dossiers de responsabilité pénale des entreprises ainsi que sur les aspects de conformité internationale. **Betto Seraglini** a pour sa part étendu son offre au pénal des affaires grâce à l'arrivée, en octobre 2018, de Martin Pradel. Intervenant devant les juridictions étatiques et arbitrales, en France comme à l'étranger, il s'est notamment fait remarquer sur l'affaire du financement de la campagne de Nicolas Sarkozy.

Toujours du côté des pénalistes, le départ, en début d'année, d'Antonin Lévy de chez Hogan Lovells, où il exerçait depuis 2014, n'a pas manqué de faire réagir le petit milieu des conseils. Cet ancien secrétaire de la

conférence, mis en lumière lors de l'affaire François Fillon ou de celle de Renault et du dieselgate, s'est associé à Ophélie Claude, avec qui il exerce depuis de longues années, pour ouvrir sa boutique. Le duo accompagne les entreprises tant lors de procédures pénales que lors d'enquêtes internes. A noter toutefois que la boutique n'a pas répondu à notre questionnaire et ne figure donc pas dans nos classements. Une remarque valable également pour les équipes de Bredin Prat.

Deux autres boutiques de pénalistes ont quant à elles uni leurs forces : celles d'Emmanuel Marsigny et de Cyril Gosset, donnant naissance à **Marsigny Gosset Avocats**. L'équipe, constituée de trois associés, avec Louis Guesdon, intervient en droit pénal général comme en droit pénal des affaires. En la matière, les qualités de Kiejman Marembert sont soulignées par un client, qui déclare que «le travail des associés et des collaborateurs est excellent tant du point de vue technique que de l'accompagnement et l'écoute», tandis qu'un autre client note la «haute technicité» et la capacité de «vulgarisation du droit» des associés de MI2. Autre retour positif pour **Laude Esquier Champey** au sujet duquel un dirigeant déclare : «Le travail a été dans la lignée de ce qui m'a fait choisir ce cabinet : une réactivité forte, une capacité d'analyse redoutable, une efficacité à l'avenant et une prise en compte réelle de mes demandes pour élaborer la stratégie et les conclusions.»

### Une hausse des contentieux d'acquisition

En contentieux financier, il faut souligner le mouvement, après plus de onze années passées chez Orrick, de Diane Lamarche. Cette dernière a rejoint Philippe Métais et son équipe chez **White & Case** pour apporter ses compétences en contentieux boursier et arbitrages internationaux. L'associée accompagne également des groupes, cotés ou non cotés, sur des questions de gouvernance d'entreprise ainsi que sur des opérations financières et boursières.

De son côté, Xavier Pernot a quitté Ginestie Magellan Paley-Vincent pour rejoindre **Jeanet**. Accompagné de son équipe, composée d'un conseil, de deux collaborateurs et d'une assistante en parallèle, il intervient sur différents types de contentieux, tant sur des sujets corporate et commerciaux que lors de litiges industriels et financiers. Jean-Pierre Grandjean, qui dirigeait l'activité contentieuse de Clifford Chance, s'est lancé dans l'aventure entrepreneuriale en fondant sa boutique. Dotée de trois associés, **Grandjean Avocats** se dédie aux contentieux et à l'arbitrage. Par ailleurs, l'équipe de **Dolidon**

**Partners** a quant à elle accueilli Céline Gris l'été dernier.

Cette dernière assiste notamment les sociétés à l'occasion de litiges post-acquisitions ou de conflits entre associés. A noter également quelques nominations, comme celle de Xavier Haranger chez **Morgan Lewis**, qui compte désormais deux associés dans son équipe contentieuse parisienne, de Samia Bendjenna chez **FTPA**, et de Julie Gayraud au sein de **Kalliopé**.

En matière de contentieux, plusieurs praticiens du droit notent un accroissement des dossiers de post-acquisition : «de nombreux acquéreurs, déçus des performances de leur cible, se retournent contre le vendeur pour tenter d'obtenir une réduction de prix», note un associé. Il faut dire que l'envol des valorisations a accru la pression sur les acheteurs, contraints parfois de réduire certaines diligences afin de suivre le rythme effréné des process. Autant de raisons qui peuvent ensuite générer une certaine frustration si les résultats escomptés ne sont pas là...

Enfin, en matière de produits défectueux, risques industriels et sinistres, Thomas Rouhette a quitté Hogan Lovells, où il dirigeait la pratique «product liability», pour cofonder le bureau parisien de **Signature Litigation**. Nouveau venu sur le marché français, le cabinet s'est récemment fait remarquer en annonçant le recrutement de l'ancien directeur des contentieux de la Société Générale, Nicolas Brooke.

Accompagnée de deux collaborateurs, Frédérique de La Chapelle a quant à elle quitté Eversheds Sutherland pour rejoindre **Dentons** en février dernier. Cette spécialiste du droit de l'assurance assiste des assureurs, des réassureurs, des courtiers et des grands groupes sur toutes leurs problématiques assurantielles. Autre développement au sein de **PDGB** qui a récemment accueilli Marie Albertini. L'associée, qui exerçait auparavant chez Reed Smith, apporte son savoir-faire en contentieux de la responsabilité, notamment du fait des produits, en risques industriels et professionnels.

Mais quelle que soit l'origine du contentieux (produit défectueux, acquisition, contentieux financier), le recours à la médiation est de plus en plus fréquent dans l'espoir d'éviter de longues procédures. Avec un bémol toutefois, comme le remarque un avocat : «Comme la médiation est utilisée dans des situations de plus en plus diverses, son taux de réussite a tendance à diminuer pour se rapprocher de celui des autres méthodes de résolution des conflits.» La rançon du début du succès sans doute. ■

Coralie Bach

## Classement des cabinets d'avocats en **droit pénal des affaires et en matière de sanctions AMF**

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
<b>Dethomas Peltier Juvigny &amp; Associés</b>	Arthur Dethomas, Frédéric Peltier
<b>Soulez Larivière &amp; Associés</b>	Daniel Soulez Larivière, Astrid Mignon Colombet, Aurélia Grignon, Capucine Lanta de Bérard
<b>Veil Jourde</b>	Jean Veil, Georges Jourde, Emmanuel Rosenfeld, Pierre-François Veil, François Esclatine, André Dupont-Jubien, Yankel Bensoussan

★★★★★	
<b>Allen &amp; Overy</b>	Denis Chemla
<b>Altana</b>	Philippe Goossens
<b>Chemarin &amp; Limbour</b>	Claudia Chemarin, Matthias Guillou
<b>Cleary Gottlieb Steen &amp; Hamilton</b>	Jean-Yves Garaud
<b>Darrois Villey Maillot Brochier</b>	Christophe Ingrain, Cyril Bonan, Jean-Michel Darrois, Emmanuel Brochier, Matthieu Brochier
<b>Gide</b>	Bruno Quentin, Patrick Quart, Jean-Philippe Pons-Henry, Michel Pitron
<b>Kiejman &amp; Marembert</b>	Thierry Marembert, Georges Kiejman, Paul Le Fèvre
<b>Marsigny Gosset Avocats</b>	Emmanuel Marsigny, Cyril Gosset, Louis Guesdon
<b>Reinhart Marville Torre</b>	Jean Reinhart, Louis-Marie Absil, Olivier Bluche, Agathe Moreau
<b>Taylor Wessing</b>	Paul-Albert Iweins, Philippe Glaser, Benoît Goulesque-Monaux
<b>Vigo</b>	Emmanuel Daoud, Emmanuel Mercinier, César Ghrénassia
<b>White &amp; Case</b>	Ludovic Malgrain, Jean-Pierre Picca

★★★	
<b>August Debouzy</b>	Benjamin Van Gaver, Marie Danis, Bernard Cazeneuve, Basile Ader
<b>Betto Seraglini</b>	Martin Pradel
<b>Courrégé Foreman</b>	Mauricia Courrégé, Simon Foreman
<b>Eversheds Sutherland</b>	Sophie Scemla
<b>Freshfields Bruckhaus Deringer</b>	Dimitri Lecat, Stéphane Bénouville
<b>Herbert Smith Freehills</b>	Jonathan Mattout, Antoine Juaristi, Clément Dupoirier
<b>Kramer Levin</b>	Dominique Penin, Hugues Bouchetemple, Hubert de Vauplane
<b>Lantourne &amp; Associés</b>	Maurice Lantourne, Kristell Cattani, Flavie Hannoun
<b>Laude Esquier Champey</b>	Olivier Laude, Victor Champey
<b>McDermott Will &amp; Emery</b>	Alexis Werl
<b>MI2 Avocats</b>	Thibault de Montbrial, Marie-Laure Ingouf
<b>Paul Hastings</b>	Philippe Bouchez El Ghozi
<b>PBA - Pech de Laclause, Bathman-abane &amp; Associés</b>	Emmanuel Gouesse, Philippe Pech de Laclause, Arnaud Péricard
<b>Viguié Schmidt &amp; Associés</b>	Yves Schmidt, Nicolas Viguié
<b>Visconti Grundler</b>	Benjamin Grundler, Julien Visconti
<b>Weil, Gotshal &amp; Manges</b>	Didier Malka

★★	
<b>Artemont</b>	Arnaud de Barthès de Montfort, François Berthod
<b>BGB &amp; Associés</b>	Alexandre Gaudin
<b>BG2V</b>	Karim Beylouni, Julien Vernet
<b>Bird &amp; Bird</b>	Jean Tamalet, Anne-Florence Raducault
<b>Carbonnier Lamaze Rasle</b>	Eric Morain, Marie-Laure Barré
<b>Clifford Chance</b>	Thomas Baudesson
<b>CMS Francis Lefebvre Avocats</b>	Jean-Fabrice Brun, Olivier Kuhn
<b>CVML</b>	Philippe Lauzeral, Thierry Cotty
<b>Delsol Avocats</b>	Alexis Chabert
<b>Dentons</b>	Aurélien Chardeau
<b>DLA Piper</b>	Fabien Ganivet
<b>Fidal</b>	Fabien Blondelot, Vincent Caron, Stéphane Clergeau, Michel Coicaud, Benoit De Cadenet, Xavier Delassault, Mathias Jourdan, Pierre Lacroix, Hedy Saoudi
<b>Jeantet</b>	Martine Samuelian, Jean Neret, Olivier Angotti
<b>Jones Day</b>	Bénédicte Graulle
<b>Lerins &amp; BCW</b>	Antoine Camus
<b>LPA-CGR Avocats</b>	Pascaline Dechelette-Tolot
<b>Mayer Brown</b>	Camille Potier
<b>Racine</b>	Bruno Cavalié, Sandra Graslin Latour, Thierry Gallois
<b>Reed Smith</b>	Benoît Charot, Daniel Kadar
<b>UGGC</b>	Sylvie Welsch, Thierry Montéran, Thierry Del Farra
<b>Willkie Farr &amp; Gallagher</b>	Dominique Mondoloni, Grégoire Bertrou
<b>Winston &amp; Strawn</b>	Gilles Bigot, Anne-Carine Ropars-Furet, Mathilde Lefranc-Barthe, Jérôme Herbet

★	
<b>Axten</b>	Rémi Hanachowicz, Julie Degenève
<b>AyacheSalama</b>	Michel Ayache
<b>Baker McKenzie</b>	Jean-Dominique Touraille, Eric Borysewicz, Katia Boneva-Desmicht
<b>BCTG Avocats</b>	Hugues Villey-Desmeserets
<b>Coblence</b>	Benjamin Magnet
<b>Dolidon Partners</b>	Guillaume Dolidon, Brice Cotteret
<b>Fieldfisher</b>	Philippe Netto, Franck Veisse
<b>Gibson Dunn</b>	Jean-Pierre Farges, Eric Bouffard, Pierre-Emmanuel Fender
<b>Kalliopé</b>	Nicolas Contis
<b>Latham &amp; Watkins</b>	Fabrice Fages, Myria Saarinen
<b>Simon Associés</b>	Sophie Nayrolles, David Pitoun
<b>Simmons &amp; Simmons</b>	Jacques-Antoine Robert, Etienne Kowalski, Thierry Gontard, Eric Boillot
<b>STCPartners</b>	Janine Franceschi-Bariani, Lionel Jung-Allegret
<b>Stehlin &amp; Associés</b>	Léopold Farque, Marc Pierre Stehlin

## Classement des cabinets d'avocats conseils en **arbitrage international**

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
<b>Freshfields Bruckhaus Deringer</b>	Noah Rubins, Ben Juratowitch QC, Peter Turner QC, William Thomas
<b>Shearman &amp; Sterling</b>	Emmanuel Gaillard, Yas Banifatemi, Coralie Darrigade, Maude Lebois, Jeremy Sharpe, Mohamed Shelbaya, Jennifer Younan
<b>White &amp; Case</b>	Michael Polkinghorne, Charles Nairac, Christophe von Krause, Andrew de Lotbinière McDougall, Elizabeth Oger-Gross, Nicolas Bouchardie, Kirsten Odynski, John Willems, Noor Davies

★★★★	
<b>Betto Seraglini</b>	Jean-Georges Betto, Christophe Seraglini, Dominique Perben, Gaëlle Le Quillec, Julien Fouret, Gaëlle Filhol
<b>Cleary Gottlieb Steen &amp; Hamilton</b>	Jean-Yves Garaud, Claudia Annacker
<b>Dechert</b>	Eduardo Silva Romero, Xavier Nyssen, José-Manuel Garcia Represa, Philip Dunham, Erica Stein
<b>Gide</b>	Christian Camboulive, Carole Malinvaud, Rupert Reece, Alexandra Munoz
<b>Hogan Lovells</b>	Laurent Gouiffès, Thomas Kendra, Carmen Núñez-Lagos
<b>Quinn Emanuel Urquhart &amp; Sullivan</b>	Philippe Pinsolle, Isabelle Michou, Thomas Voisin, Michael Young
<b>Teynier Pic</b>	Eric Teynier, Laurence Kiffer, Pierre Pic, Raphaël Kaminsky, Shaparak Saleh

★★★	
<b>August Debouzy</b>	Marie Danis, Valéry Denoix de Saint Marc
<b>Clifford Chance</b>	Jason Fry, Simon Greenberg
<b>Darrois Villey Maillot Brochier</b>	Laurent Aynes, Carine Dupeyron, Jean-Michel Darrois, Cyril Bonan, Alain Maillot, Nicolas Mennesson
<b>Dentons</b>	Jean-Christophe Honlet, Bartum Legum, Anna Crevon
<b>Foley Hoag</b>	Andrea Pinna, Diana Paraguacuto-Maheo, Hery Frédéric Ranjeva
<b>Jones Day</b>	Michael Buhler, Jean-Pierre Harb, Elie Kleiman
<b>Latham &amp; Watkins</b>	Fernando Mantilla-Serrano, John Adam, Fabrice Fages
<b>Lazareff Le Bars</b>	Benoit Le Bars
<b>Mayer Brown</b>	Dany Khayat, Alejandro López Ortiz

★★	
<b>Allen &amp; Overy</b>	Marie Stoyanov, Christopher Mainwaring-Taylor
<b>Altana</b>	Christophe Lapp, François Muller, Caroline Duclercq
<b>Baker McKenzie</b>	Jean-Dominique Touraille, Eric Borysewicz, Karim Boulmelh
<b>Bird &amp; Bird</b>	Jalal El Ahdab
<b>Brown Rudnick</b>	Sébastien Bonnard, Nicholas Tse, Hervé Le Lay, Ravinder Thukral, Didier Bruère-Dawson
<b>Carbonnier Lamaze Rasle</b>	Antoine Fourment, Jean-Hugues Carbonnier, Michel Rasle
<b>DLA Piper</b>	Michael Ostrove, Alexander Brabant
<b>DWF</b>	Sabrina Aïnouz, Romain Dupeyré, Jérôme Lehucher
<b>Eversheds Sutherland</b>	David Sellers, Wesley Pydiamah, Rémi Kleiman
<b>Fidal</b>	Isabelle Vaugon
<b>FTPA</b>	Robert Corcos, Serge-Antoine Tchekhoff, Rejeev Sharma Fokeer
<b>Gibson Dunn</b>	Jean-Pierre Farges, Eric Bouffard, Pierre-Emmanuel Fender
<b>HFW</b>	Guillaume Brajeux, Timothy Clemens-Jones, Stanislas Lequette, Iris Vögeding, Vincent Bénézech
<b>Herbert Smith Freehills</b>	Andrew Cannon, Thierry Tomasi, Clément Dupoirier, Laurence Franc-Menget
<b>Jeantet</b>	Thierry Lauriol, Xavier Pernot, Loana Knoll-Tudor
<b>K&amp;L Gates</b>	Louis Degos
<b>Laude Esquier Champey</b>	Olivier Laude
<b>McDermott Will &amp; Emery</b>	Jacob Grierson
<b>Proskauer</b>	Ana Vermal, Peter Sherwin
<b>Racine</b>	Bruno Cavalié, Sandra Graslin Latour, Carla Di Fazio Perrin, Eric Barbry, Thierry Gallois
<b>Reed Smith</b>	Benoît Charot, Ana Atallah, Daniel Kadar, Peter Rosher
<b>Willkie Farr &amp; Gallagher</b>	Dominique Mondoloni, Grégoire Bertrou

★	
<b>Aramis</b>	Cédric de Pouzilhac
<b>Axten</b>	Rémi Hanachowicz, Julie Degenève
<b>BCTG Avocats</b>	Augustin Nicolle, Clément Sabatier
<b>Coblençe &amp; Associés</b>	Benjamin Magnet
<b>CMS Francis Lefebvre Avocats</b>	Jean-Fabrice Brun, Olivier Kuhn
<b>CVML</b>	Philippe Lauzeral, Alain Zahlan de Cayetti
<b>De Pardieu Brocas Maffei</b>	Cédric Chanas, Philippe Dubois, Barbara Levy
<b>Dolidon Partners</b>	Guillaume Dolidon, Céline Gris
<b>Lerins &amp; BCW</b>	Arnaud Picard, Laurent Garrabos, Laurent Bernet
<b>Kramer Levin</b>	Alexander Marquardt, Renaud Dubois, Reid Feldman, Antoine Paszkiewicz
<b>LPA-CGR</b>	Xavier Clédat, Karim Nassif, Alexia Eskinazi
<b>Racine</b>	Bruno Cavalié, Antoine Diesbecq
<b>Skadden</b>	Arash Attar-Rezvani, Valentin Autret
<b>Stephenson Harwood</b>	Barthélémy Cousin, Nicolas Demigneux
<b>Simmons &amp; Simmons</b>	Philippe Cavalieros
<b>STCPartners</b>	Janine Franceschi-Bariani
<b>Taylor Wessing</b>	Paul-Albert Iweins, Philippe Glaser
<b>UGGC</b>	Jean-Jacques Uettwiller, Ali Bougrine, Laurent Sable
<b>Veil Jourde</b>	Emmanuel Rosenfeld, Marie Errera
<b>Weil Gotshal &amp; Manges</b>	Didier Malka
<b>Winston &amp; Strawn</b>	Maria Kostytska

# Arbitrage : entre défiance et attraction

**Malgré les critiques qui lui sont régulièrement adressées, l'arbitrage demeure plébiscité par les entreprises et les investisseurs pour traiter les litiges internationaux. Pour preuve, plusieurs équipes se sont étoffées récemment.**

Entre défiance, et attraction, la relation entre l'arbitrage et les acteurs économiques rappelle un peu le célèbre refrain «je t'aime moi non plus». Défiance tout d'abord vis-à-vis d'un mode de résolution des différends encore perçu comme trop opaque et fonctionnant sur l'entre-soi. Des efforts ont pourtant été faits tant pour accroître la transparence des tribunaux arbitraux que la diversité des arbitres. La CCI a d'ailleurs récemment décidé de publier ses sentences. Même si les conditions de cette publication sont assez restrictives (puisque soumises à l'accord des parties), et que les publications risquent donc d'être peu nombreuses, l'initiative est louable. Défiance toujours concernant l'arbitrage d'investissement, dont la légitimité est régulièrement remise en cause, et dont l'avenir en Europe évolue au fil des développements de l'affaire Achmea.

Pourtant, malgré les critiques, entreprises et investisseurs sont loin de se détourner de l'arbitrage. Nombre d'équipes parisiennes ont ainsi vu leur activité croître. Plusieurs d'entre-elles ont d'ailleurs élargi leur rang, comme **Teynier Pic** qui a accueilli une ancienne counsel de Freshfields, Shaparak Saleh. Ayant exercé plus de 12 ans au sein de la firme anglo-saxonne, elle a notamment conseillé des sociétés pétrolières européennes et américaines dans plusieurs arbitrages. Il s'agit de la cinquième associée de la boutique qu'un client décrit ainsi : «C'est un cabinet à taille humaine offrant une véritable expertise en arbitrage. Les équipes sont disponibles, leur travail de très bonne qualité pour des honoraires raisonnables.»

Le bureau parisien de **Foley Hoag** s'est également étoffé de deux nouveaux associés : Andrea Pinna et Diana Paraguacuto-Mahéo. En provenance de De Gaulle Fleurance & Associés, Andrea Pinna a notamment représenté la Fédération de Russie dans l'ensemble des procédures initiées en France par les anciens actionnaires majoritaires de Ioukos. Franco-vénézuélienne et américaine, Diana Paraguacuto-Mahéo exerçait au sein de Ngo Jung & Partners depuis 2012, et a notamment assisté des sociétés dans les secteurs de l'art, de l'énergie, de la défense ou encore des télécoms. **Bird & Bird** a lui développé la pratique grâce à l'arrivée de Jalal El Ahdab au sein du bureau parisien. En provenance de Ginestí Magellan Paley-Vincent, le nouvel associé

agit comme conseil ou arbitre. Il intervient notamment dans les domaines de la construction, du commerce de marchandises, des télécommunications ou des concessions portuaires. Quelques nominations sont également à relever comme celle de John Adam au sein de **Latham & Watkins** ou de Laurence Franc-Menget chez **HSF**.

## Une concurrence accrue en Afrique

Preuve également de l'attractivité de la matière, plusieurs conseils notent l'arrivée de «non-spécialistes» dans les tribunaux arbitraux, sans parler d'une concurrence intense sur certains marchés, notamment africains, où firmes internationales, boutiques et cabinets locaux se livrent bataille. Mais pas de quoi, pour l'heure, inquiéter les acteurs historiques, comme **Shearman & Sterling** ou **White & Case**. Ce dernier a d'ailleurs élargi ses rangs d'associés avec la promotion de Noor Davies, et continue d'agrandir son équipe de collaborateurs. Un client souligne par ailleurs «la très grande qualité de son réseau pour les arbitrages internationaux».

Dans ce contexte, Paris continue de tirer son épingle du jeu et espère voir son attractivité encore augmenter avec le Brexit. «La perte d'influence du Royaume-Uni, de Londres comme place des affaires, et donc de la common law comme système de droit de référence pour le monde des affaires, s'accroît à mesure que les négociations du Brexit se révèlent toujours plus difficiles», déclare un avocat. Dans l'édition 2018 de l'International Arbitration Survey (réalisée par la School of International Arbitration et la Queen Mary University of London en partenariat avec White & Case), 70 % des personnes interrogées ont d'ailleurs déclaré que Paris devrait être la place d'arbitrage à bénéficier le plus du Brexit. Enfin, la capitale française peut aussi désormais compter sur la nouvelle chambre internationale de la cour d'appel pour renforcer sa position sur la scène internationale. «Cela peut constituer une alternative à l'arbitrage pour des dossiers de petites tailles, car les coûts seront moindres, remarque un conseil. La question est toutefois de savoir si les parties étrangères auront confiance dans la neutralité de la justice française pour juger leur affaire.» Il faudra encore attendre quelques mois pour tirer un premier bilan... ■

Coralie Bach

## Une méthodologie transparente pour l'établissement des classements

Notre méthodologie garantit la qualité de nos classements. Nous respectons un ensemble de procédures pour établir des classements reproduisant fidèlement l'état du marché des cabinets d'avocats d'affaires.

C'est avec cette seule méthodologie que l'équipe éditoriale d'Option Droit & Affaires construit la légitimité et l'impartialité de ses classements. Aucune interférence avec d'autres services du groupe Option Finance ne saurait être envisagée.

La méthodologie d'Option Droit & Affaires se décompose de la manière suivante :

1. envoi de questionnaires auprès des cabinets d'avocats,
  2. entretien avec les équipes spécialisées d'avocats,
  3. enquête auprès des directions juridiques et des clients,
  4. vérification des classements par le Cercle Montesquieu.
- Seuls les cabinets ayant fourni ces informations sont classés.

### Envoi des questionnaires aux cabinets d'avocats

Dans un premier temps, l'envoi des questionnaires aux cabinets d'avocats spécialisés en la matière nous permet de réunir les informations à jour les plus précises possibles.

### Entretien avec les équipes spécialisées d'avocats

Notre équipe éditoriale contacte chaque équipe spécialisée d'avocats afin d'approfondir les questionnaires pour une information complète et nécessaire à l'établissement de classements objectifs. Chaque entretien est organisé pour les seuls besoins du classement et demeure confidentiel.

### Vérification des informations auprès des clients

Nous accordons une attention toute particulière aux informations collectées auprès des clients des cabinets d'avocats. Nous entrons donc en contact avec eux pour obtenir leur avis, confidentiel, sur le travail du cabinet avec lequel ils ont collaboré. Nous veillons également à recueillir un maximum d'informations objectives sur leur vision du marché des avocats.

### Vérification des classements par le Cercle Montesquieu

Le Cercle Montesquieu apporte son soutien à l'élaboration des classements d'Option Droit & Affaires afin de reproduire le plus fidèlement l'état du marché. Après l'enquête effectuée par la rédaction, plusieurs directeurs juridiques du Cercle Montesquieu se réunissent pour vérifier la bonne méthodologie de l'enquête et confronter leurs points de vue sur les classements réalisés. Avec ce partenariat, Option Droit & Affaires met au service des directions juridiques un outil leur permettant de bénéficier d'une source d'informations résolument fiable et indépendante concernant les cabinets d'avocats. Pour cette édition, nous remercions tout particulièrement Damien Catoir, deputy group general counsel d'Atos, et Laure Lagon-Caumartin, directrice juridique corporate, Veolia Water Technologies.

### Classements

Nos classements couvrent la période du 1<sup>er</sup> mai 2018 au 1<sup>er</sup> mai 2019. Les cabinets d'avocats d'affaires sont classés de 5 étoiles à 1 étoile, 5 étoiles représentant les meilleurs cabinets dans leur domaine de spécialité. Au sein d'une même catégorie, les cabinets sont classés par ordre alphabétique.

Les critères pris en compte pour l'établissement des classements sont :

- **Innovation juridique apportée au dossier et assistance au client**
- **Compétences techniques :**
  - Qualité de la prestation délivrée
  - Diligence
  - Implication de l'équipe auprès du client
- **Nombre de dossiers traités et croissance de l'activité**
- **Taille des dossiers traités**
- **Type de clientèle (fonds d'investissement, banques d'affaires, entreprises...)**
- **Taille et autonomie de l'équipe**